

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 15/12/2025

Séance du Vendredi 19 Décembre 2025

DATE D’AFFICHAGE

LE : 22/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi dix-neuf décembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 0

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Lydia KONYA, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Christian MAZURE,

Délibération : Etude de devis TPN – Intersection RD5 et route de la Chapelle.

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le DEVIS 25-415 du 15.12.2025 de l'Entreprise TPN concernant des travaux de voirie, au niveau du STOP de la route de la Chapelle près de l'intersection avec la Route Départementale n°5. La proposition s'élève à 2 908.80€ HT soit 3 490.56€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Mme le Maire à signer la proposition pour un montant de 2 908.80€ HT soit 3 490.56€ TTC. La somme nécessaire est disponible au budget 2025.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 19 décembre 2025
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Secrétaire de séance, Christian MAZURE

